

CARNOUX AVENIR
Avenue Paul CEZANNE
13470 Carnoux-en-Provence

RAPPORT GENERAL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL

EXERCICE DU 1er JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en date du 28 Mai 2008, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CARNOUX AVENIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

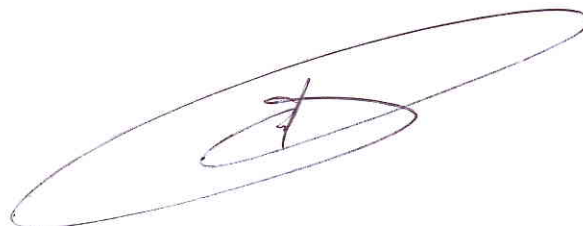
III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 20 Mai 2009

Philippe PIGNOL
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'I' followed by a horizontal stroke, enclosed within a large, hand-drawn oval.

ASSOCIATION CARNOUX AVENIR
Avenue Paul Cézanne
13470 CARNOUX EN PROVENCE


BILAN AU 31.12.2008

ACTIF	EXERCICE 2008		2007		PASSIF	2008	2007
	BRUT	AMORTISS. PROVIS.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immob. Corporelles					Réserves	40 850,39	40 850,39
Instal. techn. mat. outill. indust.	33 697,77	27 959,69	5 738,08	9 652,20	Report à nouveau	81 080,60	82 963,26
Autres immob. corporelles	82 025,69	82 261,42	-235,73	-235,73	Résultat de l'exercice	6 689,35	-1 882,66
					Provision p/ fond roulement	30 000,00	30 000,00
					Fonds dédiés	12 846,00	
TOTAL 1	115 723,46	110 221,11	5 502,35	9 416,47	TOTAL 1	171 466,34	151 930,99
ACTIF CIRCULANT					Prov.p/risq.et charges (2)	94 644,00	
Produits à recevoir	76 273,15		76 273,15	53 792,48	DETTES		
Usagers et cptes rattachés	12 147,11		12 147,11	13 196,85	Fourniss. et cptes rattachés	5 913,56	7 748,07
Banques	252 708,57		252 708,57	241 658,97	Dettes fiscales et sociales	64 538,17	54 888,45
Caisses	1 327,76		1 327,76	1 502,98	Produits const.d'avances	11 396,87	10 356,24
TOTAL 2	342 456,59		342 456,59	310 151,28	TOTAL 3	81 848,60	72 992,76
TOTAL 3 (1+2)	458 180,05	110 221,11	347 958,94	319 567,75	TOTAL 4 (1+2+3)	347 958,94	319 567,75

Renée FAU
TRESORIERE



Bernard COLIN
PRESIDENT



ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

CHARGES	2008	2007	PRODUITS	2008	2007
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats matériel et outillage	34 354,25	28 106,98	Prestations usagers	254 405,85	254 306,15
Achats matières consommables	77 302,28	76 574,25	CAF Prestations	263 394,46	247 825,27
Autres achats et charges externes	112 212,28	102 084,19	Prestations MSA	2 133,99	3 759,25
Impôts, taxes et vers. assimilés	31 846,59	27 390,55	Prestations SNCF	853,16	0,00
Charges de personnel	513 036,62	509 150,22	CAF Fonctionnement	0,00	4 000,00
Charges sociales	134 942,72	127 355,95	Conseil Général	13 742,00	10 278,00
Dotation aux amortissements	3 914,12	2 232,87	Commune	300 000,00	220 000,00
Engagement à réaliser	12 846,00		Cotisations	4 684,00	4 614,00
			Autres produits	63 318,53	85 985,67
			Produits financiers	10 589,40	8 412,49
			Reprise sur provisions	9 160,62	31 700,00
TOTAL 1	920 454,86	872 895,01	TOTAL (1)	922 282,01	870 880,83
CHARGES EXCEPTS.(2)	175,79	2 962,80	PRODUITS EXCEPTIONNELS(2)	5 037,99	3 094,32
SOLDE CREDITEUR	6 689,35		SOLDE DEBITEUR		1 882,66
TOTAL GENERAL	927 320,00	875 857,81		927 320,00	875 857,81

La trésorière
Renée FAU

Renée Fau

Le Président,
Bernard COLIN

Bernard Colin

ASSOCIATION CARNOUX AVENIR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

2008

SITUATION RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXER. PREC. EUROS	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE L'EXERCICE
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	33 697,77	0,00	0,00	33 697,77
Inst-gén., agencement, aménagement	68 268,36	0,00	0,00	68 268,36
Matériel bureau & informatique	9 687,69	0,00	0,00	9 687,69
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
IMMOB. FINANCIERE	0,00			
Cautionnement		0,00		
TOTAL	115 723,46	0,00	0,00	115 723,46

ASSOCIATION CARNOUX Avenir

TABEAU DES AMORTISSEMENTS 2008

SITUATION	MONTANTS DES AMORT.CUMULES FIN EXERC. PREC. EN EUROS	(1) DOTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'AMORTISSEM. DE L'EXERCICE	AMORT. CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE
RUBRIQUES				
IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOB. CORPORELLES				
Matériel, outillages	24 045,57	3 914,12	0,00	27 959,69
Inst. gén., agencement, amén.	68 268,35	0,00	0,00	68 268,35
Matériel bureau & informatique	9 923,43	0,00	0,00	9 923,43
Mobilier	4 069,64	0,00	0,00	4 069,64
TOTAL	106 306,99	3 914,12	0,00	110 221,11

(1) Affectation structure :

<i>Crèche</i>		<i>CLSH</i>		<i>Total</i>
Matériel et Outillage :	2 491,67	1 422,45	=	3 914,12
Inst, agencement, aménag. :	0,00	0,00	=	0,00
Matériel bureau & informat :	0,00	0,00	=	0,00
Mobilier :	0,00	0,00	=	0,00
Amortissements	2 491,67	1 422,45		3 914,12

CARNOUX AVENIR
20, Avenue Paul Cézanne
13470 Carnoux-en-Provence

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je doit vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2008 et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 20 Avril 2009

Philippe PIGNOL

Commissaire aux comptes

